

dans la loi, comme le chef de mon parti l'a signalé aujourd'hui, a fait douter bien des gens que le processus soit effectivement à l'abri des interventions politiques.

Je voudrais que le gouvernement dise ce qu'il va faire pour écarter toute possibilité de harcèlement pendant ces négociations. Qu'est-ce que le gouvernement a prévu au programme à cet égard? C'est pour le savoir que nous sommes venus à la Chambre aujourd'hui. On dirait que nous allons sortir les mains vides. Le gouvernement protégera-t-il l'accès? Va-t-il faciliter l'accès? Est-ce là son ambition et son désir? Quelle est la stratégie pour les négociations à ce sujet?

Le gouvernement a cédé complètement en ce qui concerne le bois d'œuvre, comme l'a signalé mon chef ce matin. Il a dit que c'était la plus grande capitulation dans les annales des négociations canadiennes sur les échanges commerciaux. Que fait le gouvernement pour les autres secteurs où le harcèlement est devenu monnaie courante? Comment prévenir dorénavant des interventions comme celles que nous avons connues pour le bois d'œuvre ainsi que pour les bardeaux? C'est ce que les Canadiens attendent de savoir et c'est ce que les députés attendent de savoir. Nous pensions que c'est à cela que devait servir ce débat.

Il faut absolument garantir l'accès, comme le précise l'amendement que le chef de l'opposition a présenté, appuyé par le député de Winnipeg—Fort Garry. Il faudrait que les négociations soient conçues de façon à faciliter l'accès et à restreindre l'application des règles de protection d'urgence et des barrières non tarifaires, comme celle dont il est question dans la résolution, les règlements d'achats des pouvoirs publics. C'est important, non seulement pour les secteurs qui sont le point de mire, comme celui du bois d'œuvre, celui de la potasse, celui de l'acier et d'autres encore dont je parlerai dans un moment, mais aussi pour les entreprises canadiennes de la nouvelle vague. Ce sont des secteurs qui dépendent du capital intellectuel tout autant que du capital financier et qui ont besoin d'un accès aux marchés mondiaux et, naturellement, au marché américain. Ils ne veulent pas de

surprises, ils veulent être sûrs qu'une fois implantés au Canada ils auront l'accès garanti au marché américain. Tout arrangement conclu avec les États-Unis doit comprendre cette garantie, sinon il n'aura pas atteint les objectifs qui doivent figurer dans un tel accord. Cette motion et ce débat, jusqu'à présent, ne nous disent rien à cet égard.

On a également fait remarquer que les lois contre l'importation appliquées aux États-Unis nuisent beaucoup plus aux marchés canadiens que l'inverse. Cela parce que nos marchés sont petits. C'est aussi parce que nos sociétés exportent un pourcentage beaucoup plus fort de leur production que les sociétés américaines dans des secteurs semblables. Lorsqu'un marché comme celui des États-Unis se trouve fermé, les sociétés canadiennes n'ont pas immédiatement accès à d'autres secteurs, comme c'est le cas des sociétés américaines. Lorsqu'une société américaine est menacée par une barrière douanière canadienne elle peut se concentrer sur un autre élément du marché américain. Ce n'est pas le cas au Canada et c'est ce qui explique l'importance de la question de l'accès assuré.

De plus, il y a d'autres mesures non tarifaires qui limitent nos exportations et qui donnent lieu à cette incertitude. Je cite comme exemple: les règles de classification douanières fédérales et les procédures administratives qui imposent un coût excessif aux exportations canadiennes. Une autre barrière non tarifaire, monsieur le Président: les normes de production du gouvernement fédéral et du gouvernement des États-Unis qui s'opposent aux normes canadiennes dominantes.

Troisièmement, les pratiques discriminatoires provenant d'achats du gouvernement fédéral et des gouvernements des États-Unis c'est-à-dire le «*Buy American*» que vous connaissez, monsieur le Président. Il est absolument essentiel, monsieur le Président, que tout arrangement proposé par le gouvernement fournisse des moyens d'éliminer les effets néfastes pour les exportations canadiennes des lois et politiques américaines.

Où trouvons-nous cela dans la motion? Le gouvernement essaie-t-il réellement d'obtenir cela? Ce n'est certainement pas évident.